



TARIFS 2011

CONTRATS SAISONNIERS

du 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE

CONTRAT NON RACCORDE A L'ASSAINISSEMENT

Prix TTC en Euros

<u>Forfait de l'ouverture à la fermeture comprenant :</u>			
- l'emplacement - les séjours, y compris la taxe de séjour - l'électricité	soit à la signature (1er avril)	550,00 €	1 180,00 €
- 1 voiture sur l'emplacement (*) - 1 bon "loisirs" d'une valeur de 16 € (à utiliser exclusivement pendant les heures d'ouverture)	solde en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	630,00 €	

CONTRAT RACCORDE A L'ASSAINISSEMENT

<u>Forfait de l'ouverture à la fermeture comprenant :</u>			
- l'emplacement - les séjours, y compris la taxe de séjour - l'électricité	soit à la signature	640,00 €	1 570,00 €
- 1 voiture sur l'emplacement (*) - 1 bon "loisirs" d'une valeur de 16 € (à utiliser exclusivement pendant les heures d'ouverture)	solde en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	930,00 €	

(*) Le stationnement d'un camping-car ou d'une caravane en plus de l'installation initialement prévue dans le contrat sera facturée au tarif journalier de location d'un emplacement : Basse saison : 7,00 € - Moyenne saison : 8,80 € - Haute saison : 10,30 €

<u>GARAGE HIVERNAL</u>	par mois, pendant 5 mois de novembre à mars, en 2 échéances (1er novembre et 1er mars)	33,00 €
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

AUTRES REDEVANCES

<u>Forfait caravane supplémentaire sur l'emplacement</u>		
Raccordée	(200,00 € à la signature et 135,00 € au 1/06)	335,00 €
Non raccordée	(150,00 € à la signature et 100,00 € au 1/06)	250,00 €
<u>Forfait 2e emplacement</u>	Règlement en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	486,00 €

N.B. : la souscription d'un contrat saisonnier implique un engagement pour la **totalité de la période**, du 1er avril au 31 octobre



TARIFS 2011

FORFAIT SEJOUR 4 MOIS(*)

FORFAIT SEJOUR 4 MOIS (*) - 2 PERSONNES

Prix TTC en Euros

Forfait comprenant :

- la location de l'emplacement
- le séjour de deux personnes, y compris la taxe de séjour.
- l'électricité
- 1 voiture sur l'emplacement

Règlement en 2 échéances		715,00 €
A l'arrivée		410,00 €
Au départ		305,00 €

La caravane doit impérativement être enlevée du camping au terme des 4 mois.

FORFAIT SEJOUR 4 MOIS (*) - 3 PERSONNES

Forfait comprenant :

- la location de l'emplacement
- le séjour de deux personnes, y compris la taxe de séjour.
- l'électricité
- 1 voiture sur l'emplacement

Règlement en 2 échéances		765,00 €
A l'arrivée		410,00 €
Au départ		355,00 €

La caravane doit impérativement être enlevée du camping au terme des 4 mois.

FORFAIT SEJOUR 4 MOIS (*) - 4 PERSONNES

Forfait comprenant :

- la location de l'emplacement
- le séjour de deux personnes, y compris la taxe de séjour.
- l'électricité
- 1 voiture sur l'emplacement

Règlement en 2 échéances		815,00 €
A l'arrivée		410,00 €
Au départ		405,00 €

La caravane doit impérativement être enlevée du camping au terme des 4 mois.

(*) pendant la période d'ouverture du camping, soit du 1er avril au 31 octobre 2010

Autres redevances

Personnes supplémentaires (la nuitée) :	Basse saison	Du 28/05 au 09/07 et du 20/08 au 24/09	Du 09/07 au 20/08
Adultes	2,60 €	3,30 €	3,80 €
Enfants (de plus de 2 ans et de moins de 10 ans)	1,65 €	1,70 €	1,75 €
Camping-car ou caravane supplémentaire (la nuitée) :	7,00 €	8,80 €	10,30 €